

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

**Lecture du Dimanche**

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

**Paraissant le Samedi.**



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

**DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.**

Permis d'imprimer : † EDOUARD-GHIS, Archevêque de Montréal.

## SOMMAIRE

Lettre de Sa Sainteté le Pape Léon XIII à l'archevêque de Munich et Frising.—Hymne à la Très Sainte Trinité.—Notice historique sur les églises.—Lettre du Rév. P. Desmarais, O.M.I. à Mgr Clut.—Procession de la Fête-Dieu. Chronique.—Nouvelles religieuses : Rome.—Les deux nouveaux martyrs.—Décès.

### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

<b>LUNDI,</b>	<b>17</b>	<b>JUIN</b>	— St-Jacques le Mineur.
<b>MERCREDI</b>	<b>19</b>	“	— St-Paul l'Ermité.
<b> VENDREDI,</b>	<b>21</b>	“	— St-Louis de Gonzague.

### FETES DE LA SEMAINE

<b>DIMANCHE,</b>	<b>16</b>	<b>JUIN</b>	— 1 P. T. Ste-Trinité, d. 2 cl.
<b>Lundi,</b>	<b>17</b>	“	— St-Barnabé Ap. d. m. (du 14).
<b>Mardi,</b>	<b>18</b>	“	— St-Basile le Grd E. D. d. (du 14).
<b>Mercredi,</b>	<b>19</b>	“	— Ste-Jul. de Falc. V. d.
<b>Jedi,</b>	<b>20</b>	“	— FETE-DIEU J. 1 cl. (d'obl.)
<b>Vendredi,</b>	<b>21</b>	“	— St-Louis de Gonz. C. d.
<b>Samedi,</b>	<b>22</b>	“	— De l'Oct. semid.

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

**DIMANCHE 9.** — Annonce de la Fête-Dieu.

**CATHEDRALE.** — Jeudi 20, Après la grand messe, procession du T. S. Sacrement dans l'église.

Tous les jours de l'octave, salut à 7 h.

**CONFIRMATION.** — Dimanche 16, à 7 hrs et demie, Pensionnat du Sacré-Cœur ; à 10 heures, Pénitencier.

Samedi 22, à 2 heures, à Ste-Brigide ; à 3 heures au Sacré-Cœur.

**VISITE PASTORALE.** — Dimanche 16, à St-Vincent de Paul ; lundi 17, à St-Martin ; mardi 13, à St-Eustache ; mercredi 19, à l'île Bizard ; jeudi 20 à Ste-Genève ; vendredi 21, à la Pointe Claire.

**DIMANCHE 16.** — Fête du Titulaire de Contrecoeur.

Jedi 20, fête du Titulaire de Harwick.

## AVIS

Pour les abonnements et l'administration de la SEMAINE RELIGIEUSE, s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

■ Pour la rédaction s'adresser à M. l'abbé J. M. Emard ou à M. l'abbé P. N. Bruchési.

## LETTRE DE SA SAINTETE LE PAPE LEON XIII

### A L'Archevêque de Munich et Freising.

A Notre vénérable Frère,

Salut et bénédiction apostolique,

Nous avons eu pour agréable que vous Nous ayez renseigné, en novembre de l'année dernière, sur les représentations que vous et les autres évêques de Bavière avez adressées à S. A. R. le prince-régent Luitpold, en vue d'obtenir l'éloignement des graves difficultés dont l'Eglise a à souffrir dans le royaume. Nous vous exprimons de même notre *gratitude* pour la communication que vous Nous avez faite d'une copie de la décision par laquelle le ministre royal des cultes et de l'instruction du sérénissime prince-régent a répondu aux représentations faites par vous à ce dernier.

Malheureusement, cette réponse n'est nullement conforme à Nos désirs et aux vôtres. Sans doute le royal ministre d'Etat s'est exprimé vis-à-vis de vous en des termes courtois ; de plus, en divers points, il a promis pour l'avenir toute la bienveillance possible. Cependant, relativement à la plupart de vos demandes et propositions, et précisément pour les plus importantes, il a refusé absolument d'y faire droit, ou bien il s'est mis à ce sujet au point de vue diamétralement opposé.

Bien plus ; dans le document ministériel en question, il se trouve des passages tout à fait inconciliables avec la doctrine catholique, ou en désaccord complet avec les principes les plus sacrés qui ont toujours réglé les rapports de l'Eglise avec le pouvoir civil. Sans nul doute les décisions du Saint-Siège ou celles portées en concile général, surtout en matière de foi, sont par elle-mêmes et par leur vertu propre obligatoires pour tous les fidèles ; leur valeur ne saurait être diminuée en rien par le fait qu'elles n'ont pas été sanctionnées par le *placet* royal. Le divin magistère fondé par Notre-Seigneur dans son Eglise assure à ses décisions, en matière de foi et de morale, leur plein effet, indépendamment de l'opinion et des prescriptions du pouvoir civil. Autrement les dogmes et la morale varieraient avec chaque nouveau souverain, selon les temps et les lieux.

En outre, lorsqu'il est question des droits de l'Eglise dans le royaume de Bavière, il ne faut pas perdre de vue un fait capital, à savoir qu'entre Notre prédécesseur Pie VII et le roi Maximilien Ier, une convention solennelle a été conclue.

Le Saint-Siège a toujours respecté les termes du Concordat. Celui-ci ne saurait être considéré comme non venu en partie ou en totalité par l'un des contractants sans le su ou l'assentiment de l'autre. Nous ne pouvons donc comprendre comment vos si légitimes réclamations à ce sujet perdraient de leur force parce qu'il existe des lois civiles contenant des dispositions contraires.

Nous avons été aussi douloureusement affecté, Nous devons le dire, par ce fait que tout espoir Nous est enlevé de voir retourner dans leur pays ces Ordres religieux dont l'activité est si utile même à la société civile, et que des vierges vouées à Dieu et se consacrant avec tant de succès à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles ne sont plus jugées dignes des avantages légaux dont elles jouissaient autrefois.

L'équité exigeait l'assurance, qui vous est donnée pour l'avenir, de la non intervention de commissaires civils dans les élections des supérieurs d'Ordres ou dans la prononciation des vœux. Mais la signification de cette promesse est diminuée par cela qu'il demeure loisible à l'Etat d'ordonner, le cas échéant, la présence de ces fonctionnaires.

Quoiqu'il en soit, Nous devons déplorer les multiples dommages qui naîtront pour l'Eglise de Bavière de la fin de non-recevoir opposée à vos représentations. Malgré tout, Nous ne renonçons pas à l'espoir que la divine miséricorde adoucira la pénible situation qui vous est faite et vous accordera la consolation d'un avenir meilleur. Cet espoir se réalisera d'autant plus vite que le zèle des pasteurs s'ajouteront les efforts communs des fidèles, pour que la force de la vérité et la considération du droit triomphent de la foule des erreurs nées dans les temps passés.

Mais vous, vénérable Frère, continuez, de concert avec les autres évêques de Bavière, à défendre courageusement les droits de l'Eglise ; accomplissez votre mission sans défaillance. Elle est grande la récompense que Dieu vous donnera, et vous récolterez la louange et la reconnaissance de tous les fidèles si, grâce à votre constance, la voix de la vérité n'est jamais étouffée ni éteinte. Faites en sorte que les diocèses dont vous avez la charge mon-

prenez l'exemple de la pureté de la foi et des mœurs, de la fidélité au devoir et de la charité, en vous appliquant à bien mériter de la patrie, surpassez l'activité qu'emploient à lui nuire les contempteurs de la religion. Il en résultera certainement la conviction générale qu'il n'existe point de soutien plus solide du trône et du pouvoir civil que précisément votre saint ministère, s'il est débarrassé de toute entrave.

Cependant Nous supplions Dieu que, selon la plénitude de ses grâces, il couronne vos efforts du plus grand succès, qu'il vous garde et vous protège par sa puissante assistance, et Nous vous accordons à vous et à tous les autres évêques de Bavière, ainsi qu'au clergé et aux fidèles confiés à votre vigilance la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 29 avril 1889, la douzième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

---

## HYMNE A LA TRES SAINTE TRINITE

---

O Trinité sainte ! Père, Fils et Esprit-Saint, ayez pitié de ma misère ! ne laissez pas mon âme abandonnée dans la patrie des ombres ; mais appelez-moi un instant, rien qu'un instant, vers votre inaccessible lumière, et faites-moi entrevoir de loin les merveilles de votre vie.

Vous êtes fécond, ô mon Dieu, vous l'êtes depuis le siècle des siècles et à jamais ; votre fertile nature ne peut ni se passer, ni se lasser de produire. Toute vie, quand elle n'est pas condamnée par des influences ennemies à une perpétuelle stérilité, toute vie ici-bas hésite avant de porter son fruit. La plante essaye ses forces dans un germe, se développe petit à petit, et n'envoie que des gouttes lentes et timides au bourgeon qui se dégage, s'entrouve et s'épanouit en fleur. La fleur attend les baisers du soleil et les caresses de la brise pour célébrer son mystérieux hyménée. Le fruit patient laisse passer sur lui les saisons. Moins rapide encore, l'homme traverse les nombreuses années de son enfance et de son adolescence avant de pouvoir aspirer aux honneurs de la paternité. Qu'il est long à venir, l'enfant de ces désirs ! quelles mortelles angoisses précèdent sa naissance ! Enfin le voici ! une

voix joyeuse a chanté au foyer domestique : Un fils nous est né ! Mais ce fils restera-t-il toujours près de ceux qui l'adorent ? ne faudra-t-il pas pleurer bientôt son départ pour un autre monde ? O incertaine et passagère fécondité des mortels, vous nous êtes une source de douleurs autant que de joies ! Mais votre nécessaire fécondité ne connaît point d'ennemis, ô mon Dieu ! Elle dure toujours et supprime les lenteurs du temps. Avec une admirable promptitude, vos processions saintes s'accomplissent sans que rien de précipité nuise à leur perfection. Toujours anciennes, toujours nouvelles, elles marchent à travers toutes les époques et joignent dans une immuable présence les lointaines extrémités du temps. Au commencement, le Verbe était : *In principio erat Verbum*. Il était sans commencement, il est aujourd'hui, toujours engendré. Les jours d'une fécondité épuisée ne viennent interrompre ni l'incessante génération de Dieu, ni l'incessante procession de son amour. Il est toujours Père, toujours Fils, toujours Esprit-Saint. — O merveilleuse éternité.

Vous êtes fécond, ô mon Dieu, et les fruits bénis de votre vie demeurent en vous ; les vicissitudes du mouvement ne peuvent ni les séparer de votre sein, ni les emporter loin de vous. L'eau du fleuve fuit sa source, le rayon du soleil s'égare dans les espaces, le fruit de l'arbre tombe à terre, l'enfant quitte le sein qui l'a conçu, sa mère pourra encore le prendre entre ses bras et le presser sur son cœur, mais il n'habitera plus le sanctuaire protecteur où il fut tant aimé, mon verbe est en moi, mais il se voile, mon amour est en moi, mais il languit. Au contraire, les processions immanentes de Dieu se pénètrent pour ne jamais rompre l'unité de l'Être divin. Et pourtant cette unité n'est pas la solitude, et pourtant la société des personnes subsiste sans composition ni division. La même et inséparable nature appartient au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Ils y demeurent sans être confondus, ni mêlés, ni rapprochés, ni contenus, ils y sont distincts sans différence, ils la possèdent parfaitement sans se la partager. Le Père garde en lui le Verbe qu'il prononce ; le Verbe contient en lui le Père qui s'est parlé ; le Père et le Verbe gardent en eux le souffle sacré qui procède de leur amour ; l'Esprit-Saint unit en lui les souffles d'amour dont il procède. Le Père est dans son Fils et dans son Esprit et le Fils est dans son Esprit et dans son Père ; l'Esprit est dans le Père et dans le Fils ; et cependant ils sont trois. — O merveilleuse unité !

Chante encore, ô mon âme, chante la fécondité de ton Dieu ; dis à toutes les créatures qu'elles se voilent la face devant l'incomparable pureté des processions divines. Fleurs charmantes qui ne pouvez porter de fruit sans perdre votre dignité, femmes pudiques qui sacrifiez un saint privilège aux honneurs de la maternité, infortunées filles d'Eve qui concevez dans le péché et enfantez dans la douleur, cachez-vous, car même les plus chastes mystères de mon âme sont impurs en présence du mystère divin. J'ai besoin pour penser de l'immatériel toucher des formes intelligibles d'où me viennent mes idées ; j'ai besoin pour aimer que le souffie d'un autre cœur émeuve mon cœur. Je ne puis penser sans fatigue, je ne puis aimer sans inquiétude ; et si je veux beaucoup penser, ma fatigue est de la fièvre, et si je veux beaucoup aimer, mon inquiétude est de l'angoisse. Mais la vie immaculée de mon Dieu prend en elle-même le pouvoir de se féconder ; rien ne lui vient en aide, rien ne la déflore ; elle conçoit sans mouvement, elle enfante sans labeur, elle aime sans trouble ; ses processions tranquilles consomment sa béatitude sans altérer son repos. C'est la plus belle et la première des vierges. *Prima virgo Trias est.* — O merveilleuse pureté !

Chante toujours, ô mon âme ! chante la parfaite beauté des processions divines, et si tu veux la connaître demande aux artistes ce qu'ils pensent des chefs-d'œuvre qui si longtemps ont tourmenté leur fertile génie. Ils les admiraient, ils les aimaient lorsqu'ils n'étaient encore qu'un rêve. Ils croyaient avoir saisi l'idéal et pouvoir le fixer sur une toile ou dans un marbre immortel ; mais souvent, hélas, leur œil sincère ne reconnaît plus dans la réalité qu'ils ont créée la perfection qu'ils contemplaient au dedans d'eux-mêmes, et, pendant que le monde célèbre leur gloire, eux racontent aux amis dignes de les comprendre leurs espérances et leurs déceptions. Que de fois j'ai cru te voir, fille de mon âme, ô ma pensée, parée du vêtement qui convient à ta chaste beauté ! Que de fois, en présence de ma parole sans éclat, je me suis écrié avec découragement : — Ce n'est pas cela ! Il ne connaît ni ces déceptions, ni ces dégoûts, l'être sublime dont le génie enfante une parole si vivante qu'elle peut lui rendre en un souffle vivant amour pour amour. Dans ce qui procède de lui il voit et il aime une beauté égale à lui-même, une beauté infinie, splendeur suprême de l'ordre dans la suprême égalité des perfections. Ne craignons pas d'exalter la gloire du Fils, elle re-

jaillit sur son Père ; ne craignons pas d'exalter la gloire de l'Esprit-Saint, elle revient tout entière à ses principes. Père, Fils, Esprit-Saint, sont égaux en toutes choses. Aucun d'eux ne précède les autres dans l'éternité, aucun d'eux ne surpasse les autres en grandeur et en puissance. Cependant c'est une hiérarchie où les origines sont subordonnées aux principes, les missions aux origines. Egalité sans confusion, hiérarchie sans dépendance, le plus bel ordre qui se puisse concevoir dans une société, la plus belle société qui se puisse concevoir dans l'unité. — O merveilleuse beauté !

“ O Dieu ! Père sans naissance, Fils unique du Père, Esprit consolateur, sainte et unique Trinité, de toute la ferveur de notre cœur, de toute la force de notre voix, nous vous confessons, nous vous louons, nous vous bénissons. Gloire à vous dans les siècles des siècles. Amen ! Amen ! Amen ! ” PÈRE MONSABRÉ.

---

## NOTICE HISTORIQUE SUR LES EGLISES

---

Les chapelles souterraines des catacombes ont servi de modèle aux édifices primitifs affectés au culte chrétien ; c'est dans ces cryptes sacrées que l'art chrétien a pris naissance ; il s'est épanoui naturellement du principe de la foi dont l'inspiration se reflète dans des créations tout-à-fait originales, et se trouve ainsi isolé, quoiqu'on en dise, des traditions antiques.

Les églises des cimetières sont d'une grande simplicité, quelquefois elles sont revêtues de stuc, décorées de peintures, de colonnes, de pilastres et d'autres ornements sculptés dans la roche elle-même.

Dans les parois latérales sont disposés parallèlement des tombeaux sur plusieurs rangs suivant l'élévation de la crypte.

L'*Arcosolium*, servant ordinairement d'autel, se présente au fond de l'abside, à moins que cette place ne soit occupée par la chaire du pontife.

Il y avait dans les cimetières deux sortes d'églises ; les petites désignées sous le nom de cryptes, et les plus grandes, appelées proprement églises, et disposées de manière à se prêter au déploiement des cérémonies, et à admettre des réunions plus considérables.



En outre des chapelles souterraines, il exista de bonne heure en plein air des oratoires et des églises où les chrétiens se réunissaient dans les intervalles de paix dont ils jouirent même pendant les trois premiers siècles.

Les oratoires étaient les sanctuaires domestiques, placés à la partie supérieure des maisons et où, du temps même des apôtres, les fidèles se rassemblaient pour la fraction du pain. (Act. I, 13, XX, 8).

Ces lieux n'étaient autre que le cénacle des habitations privées que les chrétiens, en mémoire de la cène du Sauveur, convertissaient en églises.

C'est du règne de l'empereur Alexandre-Sévère (222-235) que date la plus ancienne donnée certaine d'un temple chrétien, dans la rigoureuse acceptation de ce mot.

A cette époque fut dédiée, par le pape saint Calixte, un édifice situé dans la région transtibérine, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la basilique *Santa Maria in Transtevere* ; son titre était : *In partu Virginis*.

Moins de trente ans après, nous voyons Gallien rendre aux évêques l'usage, non-seulement des anciens cimetières, mais encore des temples qui avaient été envahis par les païens. Ces églises, au nombre de quarante dans la seule ville de Rome, furent détruites plus tard sur l'ordre de Dioclétien.

Il est plus que probable que ces églises, bien qu'ayant des proportions plus vastes que celles des catacombes, durent être modelées sur ces dernières, disposées elles-mêmes suivant les convenances essentielles du culte chrétien.

Il dut d'ailleurs exister un type prescrit par le magistère de l'Eglise, qui ne laissait rien à l'arbitraire des simples fidèles.

Ces édifices furent d'abord appelés *églises*, *ecclesia*, puis *dominicum*, ou maison du Seigneur, et ne furent désignés sous le nom de basiliques qu'à l'époque où Constantin concéda aux évêques plusieurs basiliques profanes et bâtit des églises à peu près sur le même plan.

On peut diviser en deux classes les basiliques bâties en plein air depuis la pacification de l'église : la première comprend certaines églises de petite dimension qui étaient parsemées dans la campagne romaine, et assises au-dessus des escaliers nouveaux que la cessation du danger avait permis de pratiquer ostensiblement à l'entrée des principaux cimetières, afin de ménager aux fidèles un accès plus facile.

La seconde catégorie est celle des grandes basiliques, munies de tous les développements et de tous les accessoires nécessités par les exigences du culte solennel tout-à-fait libre et régulièrement organisé.

Il y eut, dès le commencement, une grande variété dans la construction des églises chrétiennes, soit quant aux formes extérieures, soit quant aux dispositions intérieures ; leurs dimensions n'étaient pas moins diverses que leurs formes ; mais on peut dire qu'en général, elles différaient essentiellement des temples ou du paganisme, bien que la structure de temple romain ne fût pas toujours absolument incompatible avec l'introduction du culte chrétien.

De légères modifications permettaient quelquefois d'en faire des églises qui, par la forme qu'on leur donnait, se rapprochaient de celles que construisaient les chrétiens et qui renfermaient une grande salle carrée appelée nef, et une abside dans laquelle on plaçait l'autel.

Aussi peut-on citer un grand nombre de temples qui ont été consacrés au culte du Christ, moyennant quelques appropriations plus ou moins importantes, ce qui a sauvé de la destruction plusieurs monuments antiques.

D'autres édifices profanes furent aussi changés en églises par les premiers chrétiens, entre autres des thermes et des bains qui, chez les anciens, rivalisaient avec les temples en richesse et en magnificence.

Les basiliques d'origine chrétienne étaient divisées en trois parties principales : le vestibule, la nef et l'abside.

Le vestibule était soutenu à l'extérieur par deux, cinq ou sept colonnes, et s'appuyait d'autre part sur le mur de la façade. La voûte du portique était communément décorée de peintures religieuses. Là se tenaient les pénitents pour entendre la psalmodie et l'instruction.

Au centre du portique se trouvait une vasque remplie d'eau où les fidèles se lavaient les mains et le visage avant d'entrer dans le temple.

Trois portes donnaient accès du portique dans la nef, partagée elle-même en trois parties, chacune subdivisée par des cloisons qui permettaient d'admettre séparément les hommes, les femmes, les cathécumènes, les vierges et les clercs.

Enfin venait l'abside, terminée en hémicycle, et renfermant

le sanctuaire, l'ambon, l'autel, la chaire épiscopale et les sièges des prêtres et des diacres.

Comme on le voit, si les autels avec leur histoire rendent témoignage au culte de la divine Eucharistie, et au sacrifice divin, dans les temps apostoliques, les églises ne démontrent pas moins clairement l'existence du sacerdoce chrétien essentiellement institué pour l'immolation de la Victime. C'est la tradition affirmant le dogme de la présence réelle. Mais l'Eucharistie elle-même a son histoire, l'histoire de ses symboles, que nous résumerons brièvement dans un prochain article.

LETTRE DU REV. PÈRE DESMARAIS, O. M. I.  
A MGR: CLUT

Lesser Slave Lake, viâ Calgary and Edmonton, N. W. T.

Le 22 avril 1888.

A Sa Grandeur Mgr Clut,

Mgr et bien aimé Père,

Je suis en possession de vos deux lettres depuis quelques temps et j'y répond par la première occasion. Je ne sais comment vous remercier pour toutes vos bontés à mon égard : merci, Mgr de l'intérêt que vous avez pour ma chère mission, et surtout pour mes chers petits sauvageons. L'hiver est passé, et les beaux jours du printemps font reparaître les beautés de la nature, sans alléger, hélas ! le poids de mes misères. La disparition précoce de la neige et quelques jours de chaleurs torrides ont suffi pour faire perdre une grande quantité de poissons, que nos chers sauvages espéraient manger, quand le poisson frais n'abonderait plus. Il n'y a pas eu famine complète, mais nos gens ont été et sont encore réduits à ne manger que de mauvais poissons. Les chers sauvages n'ont jamais été si pauvres : il n'y a pas eu d'animaux à fourrures, cet hiver ; les orignaux ont aussi fait défaut. De là la difficulté de se procurer des souliers. Mais les plus malheureux de tous sont toujours les enfants : pas de vêtements, pas de souliers, et... pas beaucoup de quoi manger, voilà le sort qui

leur est échu ! — Je n'ai plus ni patates, ni navets à leur donner : il faut maintenant attendre à l'automne prochain pour en avoir. Que faire donc pour les soulager ? J'ai encore un peu de riz que j'ai ménagé comme la prunelle de mes yeux, et j'ai des vaches qui me donnent du lait : je vais partager cela avec eux. La divine Providence ne m'abandonnera pas, c'est là toute mon espérance.

Jamais nous n'avons nous-mêmes été si pauvres que nous le sommes cette année. Et jamais non plus nous n'avons eu plus de difficulté pour soutenir la lutte avec le protestantisme. Je vous disais tout à l'heure que jusqu'à présent je n'ai eu que des patates et des navets à donner à mes enfants, afin de les empêcher d'aller chez le ministre : mais ce dernier leur offrait toute sorte de hardes. Il est allé plus loin encore : il leur offrait de les garder chez lui, de les bien nourrir et de les habiller. *Deo Gratias !* Le bon Dieu n'a pas permis qu'il en fût ainsi : les enfants sont venus à la Mission et y viennent encore. Cependant ils espèrent que je leur donnerai quelque chose un jour ou l'autre. " *In te Domine speravi, non confundar in æternum.* " Oui, le Seigneur entendra ma prière et mes pauvres petits enfants des bois seront secourus et encouragés. Vous savez, Mgr, vous dont les cheveux ont blanchi au milieu des pauvres sauvages, vous savez toute l'affection que le missionnaire éprouve pour ces chers enfants. Avant de me trouver au milieu d'eux, je ne croyais pas qu'il pouvait en être ainsi, mais je le crois à présent et je voudrais donner pour eux jusqu'à la moëlle de mes os, pour leur faire tant soit peu de bien, au double point de vue temporel et spirituel.

Je me propose de faire un grand jardin, et tout cela, vous le savez, Mgr, ce sera pour mes chers enfants. Si je ne puis leur fournir tout ce dont ils ont besoin, j'aurai du moins la consolation d'avoir fait ce que j'aurai pu. Je laisserai à la divine Providence le soin de faire le reste.

Pour venir en aide à nos chers chrétiens, ou plutôt pour faciliter le salut de ceux d'entre eux qui sont le plus éloignés de l'église et le plus exposés aux suggestions erronées du protestantisme, Mgr Faruad a jugé à propos de bâtir une chapelle à la Rivière du Cœur, où est établi le ministre. C'était donner la chair de poule à ce Révérend. Aussi, si je n'avais pas bien pris mes mesures, je n'aurais peut-être pas réussi à avoir une place pour bâtir, bien qu'il n'y eût que des catholiques dans la localité. Heureusement ses manœuvres ont arrivées trop tard : mon marché

était fait. et j'étais prêt à transporter tout le bois nécessaire à la construction. Tout le bois était équarri et rendu sur la glace et tous, même le ministre ignoraient ce que je voulais faire. Nous avions parlé d'agrandir notre église et on pensait que c'était là le but de nos travaux. Le ministre se demandait toutefois à quoi il était bon d'agrandir notre église, car il croyait avoir gagné une vingtaine de familles en allant s'établir au milieu d'elles. Mais quand il m'a vu transporter du bois de bâtisse vers sa demeure, il n'était plus dans son assiette et, n'étant pas encore certain que j'avais acheté le terrain, il se rendit chez un vieux sauvage, Paul Kamiyotakeeski (celui qui pose bien le pied en marchant) et lui conseilla de ne pas me vendre de terrain, disant que plus tard il pourrait le vendre à des anglais qui le payeraient davantage. " Je le lui ai déjà vendu, répondit le vieux, et nous sommes bien contents d'avoir une église et un prêtre près de nous." Quel déconfiture pour le Re. érend ! Si mon terrain n'avait pas été acheté et payé, peut-être qu'il m'en aurait coûté davantage, peut-être même que je n'aurais pas pu l'avoir. La Compagnie voulait même empiéter sur le terrain que nous voulions acheter. Vous voyez donc, Monseigneur, que nos difficultés ne diminuent pas : le diable fait tous ses efforts pour nous empêcher de réussir. J'ai pu transporter en six jours tout le plus gros bois de la bâtisse qui doit avoir 40 pieds sur 24. Mais je n'ai pas fait équarrir ce bois et préparer les autres matériaux pour des prières.

Je vous ai dit que je comptais sur la divine Providence, je n'ai rien pour payer et je n'ai pas une bouchée de vivres à donner, voilà ma position ! Je puis bien élever les murs, comme j'ai pu transporter le bois dans l'eau glacée jusqu'à la cheville du pied. Mais qui me donnera de quoi l'orner ? qui me donnera une cloche pour appeler nos chers chrétiens aux heures marquées pour la prière ? Qui me donnera un beau chemin de croix, des statues, des ornements, des fleurs, en un mot, tout ce qu'il faut pour rendre notre petite chapelle le moins indigne possible de la présence de N.-S. ? Qui me donnera tout cela ? Je compte un peu sur la générosité de mes compatriotes.

Etant presque le seul prêtre canadien dans cette partie la plus pauvre du monde, j'ose espérer qu'ils secondront mes efforts pour soutenir la cause de N.-S. et m'aider à travailler davantage au salut des âmes. Je compte aussi sur vous Mgr, sur les bons conseils que vous savez toujours donner avec discrétion et à-propos.

Voilà, Mgr, quelques détails qui vous donneront la mesure de nos difficultés et de nos luttes. Faites de cette lettre ce que bon vous semblera. Je suis si occupé que je n'ai pas le temps de faire du style : j'envoie le fond ; mais je n'ai pas le temps d'y mettre la forme. Je n'écris pas pour la publicité ; j'envoie des détails trop réels, mais il faut le dire, puisque vous m'y invitez. Je laisse à votre bonté et à votre savoir le soin de faire ce que vous voudrez de cette lettre. Je reçois toujours vos avis avec joie, ne craignez pas de me les donner.

Le 29 du courant, le bon P. Dupin me quittera pour le Vermillon et je resterai seul jusqu'à l'arriver du bon P. Collignon, nommé Supérieur du district de la Rivière à la Paix. Le P. Laity est destiné au fort Smith et le P. Jousard au Vermillon. Je ne saurais vous dire la peine que j'éprouve à la pensée d'avoir à être seul durant l'été, surtout lorsque je vois tant de travaux à faire et tant de tracasseries à supporter de la part de nos gens et de nos ministres. Priez donc pour moi, Mgr, afin que le courage ne me fasse pas défaut. Le P. Dupin m'a laissé durant un mois de l'hiver passé. Il est allé au lac des Esturgeons où il donna une petite mission. Le Bon Dieu semble avoir béni ses efforts. Il fit dix-sept baptêmes y compris celui de plusieurs adultes de 40 à 80 ans. Un peu avant son retour je fus appelé pour une malade à 50 milles sur les bords du Lac. Je partis à 2 heures p. m. et à 9 heures j'étais bien à 30 milles de la mission, quand nous enfoncâmes mon guide et moi. Nous avons failli y perdre la vie. Il nous fallut rebrousser chemin jusqu'à environ 6 milles. Là, se trouvait une maison où nous pûmes faire sécher nos habits et nos couvertes, et nous coucher. Le matin en passant où nous avions la veille failli perdre la vie, nous avons trouvé que l'eau avait vingt pieds de profondeur. Vous savez que sur notre lac il y a certaines places où l'eau est toujours comme en ébullition, c'est-à-dire que des sources d'eau chaude empêchent la glace de se former. Le soir nous ne voyons pas ces mauvais trous surtout quand la lune nous prive de sa lumière, ce qui était le cas pour nous. J'ai pu donner les Sacrements à ma malade et à mon retour je n'ai pas manqué de remercier N. S. J'ai appris avec plaisir qu'il y avait deux harmoniums au Landing ; une pour Dunvègou et l'autre pour St-Bernard. Merci, Monseigneur.

J'espère que les grandes dames de Montréal ne manqueront pas de m'envoyer bien des choses pour mes enfants. Si cela pou-

vait être au Landing au plus tard au mois d'août, je pourrais l'avoir à l'automne ; car je crois que les berges de la Cie feront encore le service cette année, l'eau est déjà trop basse pour le *steam-boat*. J'allais oublier de vous dire que j'ai fait équarrir le bois nécessaire à une maison d'école. Elle aura 30 pieds sur 24. Je vais tâcher de la faire à deux étages. Comme je vous l'ai dit pour la chapelle de la Rivière du Cœur, ici encore j'attends tout de la divine Providence pour payer tout cela. J'espère cependant obtenir quelque chose du gouvernement. Nous avons nourri une vingtaine d'enfants tout l'hiver.

Adieu Mgr ! bonne santé ! Bénissez-moi et bénissez toute notre Mission.

Tout à vous,

A. DESMARAIS, Ptre, O. M. I.

---

## PROCESSION DE LA FETE -DIEU

**Dimanche, 23 juin.**

---

### Ordre des paroisses.

1	Paroisse St-Louis.	6	Paroisse St-Joseph.
2	" N. D. du Bon Conseil.	7	" Ste-Anne.
3	" St-Jean-Baptiste.	8	" St-Jacques.
4	" Sacré-Cœur.	9	" Notre-Dame.
5	" Ste-Brigide.		LE DAIS.
	10		Paroisse de St-Patrice.

---

### Paroisse de Notre-Dame.

Ecole des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.  
Les Orphelines de St-Joseph.  
Congrégation de Marie Immaculée.  
" de Notre-Dame de la Victoire.  
" du Saint Nom de Marie.  
Les Dames de Ste-Anne, de la Bonne Mort, de la Ste Famille  
et de l'Adoration Diurne.  
- Les Sœurs Grises.  
Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.  
Ecole des Frères.  
La Ligue du Sacré-Cœur.  
La Société de Tempérance.  
Société des Commis-Marchands.  
Ecole Normale.  
Collège Ste-Marie.

Collège de Montréal.  
Congrégation des hommes.  
Chœur de Notre-Dame.  
Le Clergé.  
LE DAIS.  
MM. les Marguilliers. — Le Barreau.

—  
**Le parcours.**

- |                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| 1 Rue St Jacques.    | 5 Reposoir St-Patrice. |
| 2 Carré Victoria.    | 6 Rue St-Alexandre.    |
| 3 Rue Ste-Radegonde. | 7 " Ste-Catherine.     |
| 4 " Lagauchetière.   | 8 " St-Urbain.         |

La procession se mettra en marche à 8 heures et demie.

—  
**CHRONIQUE**

Le 9 juin, ont été ordonnés par Sa Grandeur Mgr I. Clut, O.M.I. au scolasticat d'Archville, près Ottawa.

Ordres mineurs : Armand Laniel du diocèse de Montréal.

Diaconat : James Moloney, du diocèse de Limerick (Ir. anc'le) ; Albert Naescens, du diocèse de Bruges (Belgique) ; Hermé Régil-de Brunette, du diocèse de Montréal.

Prêtrise : Camille Lefebvre, du diocèse de Montréal ; Joseph Allaire, du diocèse de Montréal ; Constant Falker, Nîmes.

Tous ces ordinants sont Oblats de Marie Immaculée.

\* \* \*

Quelle fête imposante que celle de dimanche dernier à l'église de Notre-Dame ! Quelle éclatante manifestation de la foi chrétienne de nos familles dont toutes se sont, par leurs chefs, consacrées solennellement au Sacré-Cœur de Jésus.

En dépit du mauvais temps, deux fois, les vastes nefs de l'immense église, regorgeant de fidèles, ont présenté un spectacle comme seul au monde peut-être, le Canada peut en offrir aujourd'hui ; pour nous-mêmes, la démonstration dépassait assurément ce qui s'est vu jusqu'à ce jour, et cette parole d'un vénérable septuagénaire, rapportée dans la *Minerve* de mardi, rend d'un mot l'émotion qui pénétra toutes les âmes présentes à ces cérémonies : Voici soixante ans que je fréquente Notre-Dame, dit-il, et je n'avais encore rien vu de pareil.

L'Eglise était richement décorée, et dans le cœur s'élevait sur un trône de lumière et de fleurs une belle statue du Sacré-Cœur.

Dans l'après-midi, le sermon aux mères de famille, a été donné par M. l'abbé Daniel, P. S. S., le Rév. P. Nolin, S. J. a prêché le soir ; les deux réunions ont été présidées par Sa Grandeur Mgr de Montréal.



## NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Léon XIII ne cesse de réclamer le pouvoir temporel si nécessaire à la liberté et à l'indépendance parfaite du Siège apostolique. Le 7 mai dernier, répondant à l'archevêque de Saragosse qui lui avait écrit au nom de tous les membres du Congrès catholique, Sa Sainteté disait : " Il nous a été consolant de voir l'énergie avec laquelle vous avez affirmé publiquement la nécessité de la liberté du Siège apostolique et de la reconnaissance de ses droits et la nécessité du rétablissement complet du pouvoir que la divine Providence a conféré au Pontife romain, afin qu'il puisse exercer sans entraves son auguste ministère pour le salut de l'Eglise et de la société elle-même. Nous pouvons par là nous rendre facilement compte de la douleur que vous éprouvez en voyant la triste et misérable condition à laquelle le Père commun de tous les fidèles a été réduit par les ennemis qui, poursuivant la destruction de l'Eglise, ont dirigé toutes leurs attaques contre ce Siège. "

— Notre T. S. P le Pape Léon XIII a tenu le 24 mai, au palais apostolique du Vatican, un consistoire secret dans lequel, après avoir prononcé une allocution, il a daigné créer et publier cardinaux de la sainte Eglise romaine :

### DE L'ORDRE DES PRÊTRES :

Mgr François-Marie-Benjamin Richard, archevêque de Paris, né à Nantes, le 9 mars 1819 ;

Mgr Joseph-Alfred Foulon, archevêque de Lyon, né à Paris, le 23 avril 1827 ;

Mgr Aimé-Victor François Guilbert, archevêque de Bordeaux, né à Cersy-la-Forêt, dans le diocèse de Coutances, le 15 novembre 1812 ;

Mgr Pierre-Lambert Goossens, archevêque de Malines, né à Perk, dans le même archidiocèse, le 18 juillet 1827 ;

Mgr François-de-Paule Shônborn, archevêque de Prague, né à Prague, le 24 janvier 1844.

### DE L'ORDRE DES DIACRES :

Mgr Achille Apolloni, vice-camerlingue de la sainte Eglise romaine, né à Anagni, le 13 mai 1823 ;

Mgr Gaëtan de Ruggiéro, régent de la Chancellerie apostolique et économiseur de la fabrique de Saint-Pierre, né à Naples, le 12 janvier 1816.

## LES DEUX NOUVEAUX MARTYRS

LE VÉNÉRABLE GABRIEL PERBOYRE  
DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION DITE DES LAZARISTES,  
1802-1840.

(Suite).

On fit de plus apporter les ornements sacerdotaux, et M. Perboyre reçut ordre de s'en revêtir. Il réfléchit un instant et obéit; sans doute il pensait aux dérisionis auxquelles Jésus s'était prêté chez Hérode et au prétoire de Pilate. Dès qu'il eut pris ces ornements, tous s'écrièrent : " Voilà le Dieu Fò." On lui donna encore quarante coups de *pant sè*; et comme, les yeux éteints, il n'avait plus la force de se lever, on le saisit plusieurs fois par les cheveux, pour le laisser retomber par terre, puis on lui ouvrit les yeux par force pour qu'il regardât le vice-roi. Celui-ci ne pouvant concevoir qu'il supportât tant de tortures avec une telle sérénité se figura qu'il avait un secret pour ne point sentir la douleur, et l'ayant fait frapper sans que le serviteur de Dieu parût plus ému, il ordonna de le dépouiller, pour voir s'il n'aurait pas sur lui quelque talisman. Par suite d'une infirmité, M. Perboyre portait, depuis plusieurs années, un bandage, le tyran crut que c'était là le talisman, et malgré l'évidence de l'infirmité, il le fit arracher brutalement; puis, pour détruire ce prétendu charme, il recourut à un spécifique accrédité en Chine : il força le confesseur à boire le sang d'un chien qu'on égorgéa, et enfin il fit imprimer sur ses jambes son sceau de mandarin.

Le serviteur de Dieu n'avait plus qu'un souffle de vie. Le lendemain pourtant, le barbare vice-roi voulût qu'on le frappât de nouveau et lui dit qu'il serait torturé longtemps encore chaque jour; qu'il n'aurait la mort qu'après avoir épuisé tous les tourments. Il le fait suspendre au chevalet durant une heure et accabler de coups. A la vue de son inébranlable constance, il ne se contient plus, et pensant que les bourreaux ne frappent point assez fort, il s'élance de son siège et décharge sur le patient de tels coups que les païens eux-mêmes qui étaient là en furent indignés et qu'on crut la mort infaillible.

Quand on reporta dans sa prison le confesseur, les gardiens touchés de compassion voulurent laver ses habits tout sanglants, pour qu'ils ne se collassent point à son corps meurtri. Un catéchiste qui le vit alors a rapporté que sa figure était enflée prodigieusement; que des lambeaux de sa chair pendaient çà et là et que d'énormes morceaux avaient été enlevés; que tout son corps ne formait qu'une plaie et que, comme le Sauveur dans sa Passion, il n'avait plus l'apparence d'un homme. Mais dans ce corps

ainsi broyé, son âme restait toujours sereine, et son regard rayonnant à travers les meurtrissures témoignait son bonheur. Aussi, quand ce catéchiste rentra dans sa prison, il le trouva à genoux et en prières.

## VII

On était en janvier 1840, et les juges se déterminèrent à cesser une lutte où ils ne pouvaient vaincre. Avant de prononcer la sentence, le vice-roi ordonna une dernière fois à M. Perboyre et aux autres chrétiens d'apostasier. " Plutôt mourir que de renier la foi," telle fut la réponse. " Eh bien, signez votre condamnation ! " s'écria le vice-roi ; et le missionnaire, ainsi que ses compagnons, tracèrent avec un pinceau une croix sur le papier.

Mais toute condamnation à mort devait être ratifiée par l'Empereur et M. Perboyre dut attendre huit mois cette sanction. On se demande comment il put vivre aussi longtemps, le corps tout déchiré, dans cette immonde prison où, incapable de se tenir assis ou debout, il était forcé de rester couché habituellement.

Jusqu'à ce moment aucune communication avec le dehors n'avait été permise ; mais alors quelques chrétiens purent pénétrer près de lui. Il les pria d'amener un prêtre pour avoir la consolation de se confesser. Ce fut un prêtre chinois. Quand il arriva, à la vue du vaillant confesseur étendu sur le sol, à demi-mort et le corps couvert de plaies, il ne put retenir des larmes et c'est à peine s'il put lui parler.

M. Perboyre se confessa et écrivit en latin à ses amis ; nous avons relaté plus haut les principaux renseignements qu'elle contient. " Les circonstances ne me permettent pas de vous donner de longs détails, disait-il, ... plus tard vous en apprendrez d'autres. De vingt chrétiens environ qui furent pris avec moi, les deux tiers ont apostasié. " C'est donc six ou sept qui demeurèrent fidèles.

A dater de cette époque, c'est assez souvent qu'il reçut la visite des chrétiens. Il fut même soigné avec dévouement par un médecin païen, touché de sa douceur ; on put lui porter des habits, un matelas et une couverture. Mais hélas ! ce qu'on ne put lui porter, ce fut la divine Eucharistie, dont il était privé depuis plusieurs mois. Il dut y renoncer, parce que les gardiens avaient ordre de goûter à tout ce qu'on lui offrait, de peur qu'on ne l'empoisonnât pour le dérober au supplice public. Les scélérats emprisonnés avec lui subirent eux-mêmes le charme ne sa douceur, et par un sentiment de respect, qui, pour la première fois peut-être, trouvait place dans leur cœur, ils le plaignaient tout haut. Pour lui, bien loin de se croire digne de compassion, il ne pouvait assez se féliciter, et ses souffrances du jour et de la nuit lui étaient une source de joie.

(A suivre).

**NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES**



C'est une bonne et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils  
soient délivrés de leurs péchés.  
II March., XII, 46.

Adolphe Lamarre  
François Dugas dit Labrèche,  
François-Honoré Pilon.

**DE PROFUNDIS.**

**VIGNOBLES CANADIENNES**

Comte d'Essex, Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.**

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par  
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les  
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-  
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour  
prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE,**

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

**CYCLORAMA DE JERUSALEM**

**LE JOUR DU CRUCIFIEMENT**

**La plus grande Exposition permanente du Dix-Neuvième Siècle**

**SPECTACLE RELIGIEUX, INSTRUCTIF ET AMUSANT**

**SITUÉ DANS LA ROTONDE**

**COIN DES RUES STE-CATHERINE ET ST-URBAIN**

**OUVERT DURANT LA SEMAINE**

**De 9.00 A. M. à 10.30 P. M.**

**LIVRES** Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

**GRANGER FRERES,**  
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise  
Notre-Dame, Montreal.

**VICTOR THERIAULT**  
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

23 et 25, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.  
Telephone No 1399. Prix Modérés. Spécialité : Embaumer.

**QUERY FRERES**

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**PENTURES**

A RESSORT DE GEER  
employées dans plus de trente églises et  
et dans un plus grand nombre d'édifices  
publics, les seules durables.

Aussi Bourrelets en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Fenêtres  
Chez L. J. A. SUEVEYER, 1588, Notre-Dame.-

**CHARLES A. BRIGGS**  
CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097, RUE NOTRE-DAME.

**J. H. WALKER**

DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS

ETABLI EN 1850

132, RUE ST-JACQUES, Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

**DAY & DEBLOIS**

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAUJPRÉ " pour chauffage des Eglises,  
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons  
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-  
sures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourrel-  
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures  
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE, - MONTREAL

# LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

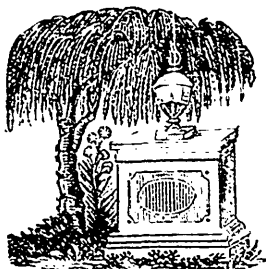
## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS ,DE

Tuyaux d'Egouts Ecossois, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT  
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

**J. & P. BRUNET,**

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,  
POTEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix  
Tres Reduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

## MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITÉ

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté  
de la dite église, près Montréal, P. Q.

## MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et  
les Salles à Manger, etc.

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King.

MONTREAL, P. Q.

# LOTÉRIE NATIONALE

**CLASSE D.**

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le vingt-deuxième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 19 Juin 1889, à 2 Heures P. M.

**VALEUR des LOTS : \$50,000,00**

**GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000**

**NOMENCLATURE DES LOTS :**

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do .....	2,000.00	2,000.00
1 do .....	1,000.00	1,000.00
4 do .....	500.00	2,000.00
10 do .....	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do .....	100.00	6,050.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

**2307 lots valant - - - - - \$50,000.00**

**\$1.00 LE BILLET**

**S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.**

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

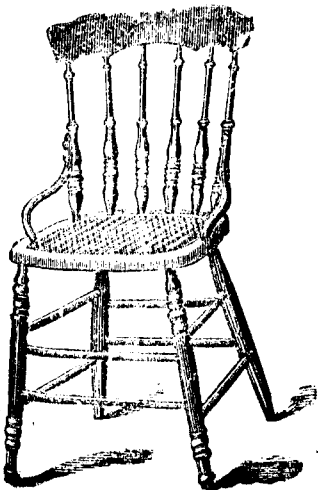
## A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé  
une spécialité. En Gros et en Détail.

**1940, RUE NOTRE - DAME. 1940**

Enseigne du Godepard Doré,

**MONTREAL.**



## GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en  
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

*OUVRAGE GARANTI*

**PRIX LES PLUS BAS.**

# JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,  
MANUFACTURIERS DE

**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**

TELEPHONE 1721 11.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**  
ETABLIE EN 1825,  
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

**Bureau principal en Canada : Montréal.**

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, géant.

**C. S. GAGNIER** PEINTRE DECORATEUR  
TAPISSIER  
No 24 RUE VITRE No 24  
MONTREAL.  
ETABLIE EN 1850.

**A. HURTEAU & FRERE,**  
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE  
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.  
TELEPHONE No. 106.  
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.  
TELEPHONE No. 1404.

**JOS HUSEREAU** PLOMBIER, FERBLANTIER,  
Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.  
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

**A. PALASCIO** MARCHAND DE FER  
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,  
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,  
Meubliers, etc., une spécialité.

**390, Rue St-Jacques, 390.**